

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 21 décembre 2023

n° 240-23 C

Objet : RS - Versement d'une subvention à l'association Sport dans la Ville au titre de 2023

- date de convocation le 15 décembre 2023
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi vingt-et-un décembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leyse, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

étaient présents : 59

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguet
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerincq - Micheline Myard-Dalmaï - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Thierry Repentin - Alexandra Turnar - Philippe Vuillermet
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leyse	Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

conseillers excusés ayant donné pouvoir : 13

de Anne-Marie Barouti à Alain Saurel - de Sophie Bourgade à Florence Bourgeois - de Michel Camoz à Gaëtan Pauchet - de Jean-Pierre Casazza à Philippe Vuillermet - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Philippe Gamen à Jean-Pierre Fressoz - de Danièle Goddard à Thierry Repentin - de Sylvie Koska à Alexandra Turnar - de Martin Noblecourt à Pierre Brun - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Claire Plateaux à Micheline Myard-Dalmaï - de Walter Sartori à Aloïs Chassot - de Alain Thieffenat à Martine Lambert

conseillers excusés : 10

Jimmy Bâabâa - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Max Joly - Laïla Karoui - Luc Meunier - Marine Mithieux - Raphaële Mouric - Farid Rezzak - Sara Rotelli

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 21 décembre 2023

délibération n° 240-23 C

objet **RS - Versement d'une subvention à l'association Sport dans la Ville au titre de 2023**

Franck Morat, vice-président chargé de la politique de la ville, de l'emploi, de l'insertion et du renouvellement urbain, rappelle que Sport dans la Ville est une association d'insertion par le sport qui intervient depuis 2017 pour les jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de Grand Chambéry.

L'animation de séances sportives, tous les mercredis et samedis, par les éducateurs de Sport dans la Ville, permet aux jeunes de l'association d'intégrer des valeurs telles que le respect, l'esprit d'équipe, l'assiduité, la politesse, l'investissement personnel, indispensables à leur insertion sociale et professionnelle future.

A Chambéry, 2 centres sportifs ont été construits :

- 2 plateaux de 1 200 m² (Hauts-de-Chambéry et Biollay) implantés en pied d'immeuble,
- ouverture à la population du quartier, aux acteurs locaux, publics et aux écoles, 24h/24, 7j/7,
- 20 heures de séances gratuites par semaine, encadrées par 4 professionnels, pour des jeunes filles et garçons, de 6 à 22 ans.

Au-delà des séances sportives, l'association déploie le programme Job dans la Ville. Il vise à remplir 3 objectifs en termes d'accompagnement vers l'emploi des jeunes des QPV des Hauts-de-Chambéry et du Biollay :

- Dans le cadre des lieux ressources DéclicC, l'association participe à l'accompagnement des jeunes inscrits à Job dans la Ville, en lien avec les autres structures compétentes (les régies de quartier, la Mission locale, la Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence, Wimoov) : repérage sur les terrains, action de remobilisation, chantiers, recherche de stages, réseau d'entreprises puis orientation, en fonction du besoin de chaque jeune, vers les autres structures concernées.
- Aider les jeunes inscrits à Job dans la Ville à définir leur projet en leur faisant découvrir le monde professionnel (parrainage, visites d'entreprises).
- Permettre aux jeunes inscrits à Job dans la Ville de s'insérer sereinement et durablement dans le marché de l'emploi grâce notamment au réseau étoffé d'entreprises partenaires.

Depuis 2017, le partenariat entre l'association et les collectivités (ville de Chambéry et Grand Chambéry) est matérialisé par une convention pluriannuelle. Les financements sont alloués pour une saison sportive de septembre à juin. Dans le cadre de la programmation initiale 2023 du Contrat de ville, une subvention a été allouée à l'association de 10 000 € pour la période de janvier à juin 2023.

Avec la fin du Contrat de ville au 31 décembre 2023, le partenariat pour la saison 2023-2024 n'a pas fait l'objet d'une convention, le prochain cadre de la contractualisation avec Sport dans la Ville devant être défini avec la signature du prochain Contrat de ville engagements quartiers 2030 au 31 mars 2024.

Afin de contribuer à l'action de l'association sur la fin de l'année 2023, de septembre à décembre, il est proposé de verser une subvention de 5 000 €.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu le Contrat de ville 2015-2020 signé le 17 juillet 2015 et prorogé,

Vu le protocole d'engagements renforcés et réciproques entre les partenaires du Contrat de ville signé le 10 janvier 2020,

Vu l'avis de la commission politique de la ville, emploi, insertion et renouvellement urbain du 28 novembre 2023,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** le soutien de Grand Chambéry à l'action proposée par Sport dans la Ville pour la période de septembre à décembre 2023 au titre de la programmation du Contrat de ville 2023 à hauteur de 5 000 € (crédits spécifiques politique de la ville).

le président,
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TR', is written over a horizontal line.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **240-23 C**

Objet de l'acte : RS - Versement d'une subvention à l'association Sport dans la Ville au titre de 2023

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations

Date de l'acte : 21 décembre 2023

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20231221-lmc1H30672H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H30672H1

Date de transmission en Préfecture : 26 décembre 2023

Date de réception en Préfecture : 26 décembre 2023

Publication sur le site internet: mercredi 27 décembre 2023